

1

18 PARTICIPANTS MAXIMUM PAR ÉQUIPE. 36 PARTICIPANTS MAXIMUM SUR LA GLACE.

2

VEUILLEZ RESPECTER TOUTES LES RÈGLES AFFICHÉES ET SUIVRE LES CONSIGNES DU PERSONNEL DE LA PSP. TOUT MANQUEMENT À CES RÈGLES PEUT ENTRAÎNER L'EXCLUSION DE LA MANIFESTATION.

3

TOUS LES PARTICIPANTS DOIVENT S'ENREGISTRER AUPRÈS DU PERSONNEL DANS LE HALL D'ENTRÉE.

4

IL S'AGIT D'UN PROGRAMME SANS INSCRIPTION PRÉALABLE ; LES ÉQUIPES DOIVENT S'ORGANISER ET S'ARBITRER ELLES-MÊMES, ET LES PARTICIPANTS SONT RESPONSABLES DE LA GESTION DES MATCHS.

5

IL EST INTERDIT D'ACCÉDER À LA PATINOIRE SANS ÉQUIPEMENT ADÉQUAT. LES PERSONNES ÂGÉES DE 16 ANS ET PLUS DOIVENT PORTER UN CASQUE HOMOLOGUÉ CSA, UNE GRILLE INTÉGRALE, DES GANTS ET UN PROTÈGE-COU. LES PERSONNES ÂGÉES DE 7 À 15 ANS DOIVENT PORTER L'ÉQUIPEMENT SUSMENTIONNÉ AINSI QUE DES PROTECTIONS POUR LA POITRINE, LES TIBIAS ET LES COUDES.

6

LES GARDIENS DOIVENT PORTER LEUR ÉQUIPEMENT COMPLET, Y COMPRIS UN PROTÈGE-COU. EN L'ABSENCE DE GARDIENS, L'UTILISATION D'UN « SHOOTER TUTOR » EST AUTORISÉE.

7

PAS DE TIRS FRAPPÉS. UNIQUEMENT DES TIRS DU POIGNET.

8

AUCUN CONTACT PHYSIQUE INTENTIONNEL, AUCUNE BAGARRE ET AUCUN JEU DANGEREUX (COUPS DE CROSSE, CROCHE-PIEDS, COMPORTEMENT AGRESSIF) NE SONT AUTORISÉS. CES COMPORTEMENTS ENTRAÎNERONT L'EXCLUSION DE LA GLACE ET DU PROGRAMME.

9

LES ENFANTS ÂGÉS DE 7 À 9 ANS DOIVENT ÊTRE ACCOMPAGNÉS D'UN PARENT OU D'UN TUTEUR SUR LA GLACE À TOUT MOMENT. LES ENFANTS ÂGÉS DE 10 À 12 ANS DOIVENT ÊTRE SURVEILLÉS EN PERMANENCE PAR UN PARENT PRÉSENT DANS LES TRIBUNES.